



ASSOCIATION CRÉSUS TOULOUSE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

L'association CRÉSUS Toulouse a vu le jour en 2012 dans le but d'**aider et conseiller les personnes surendettées** de la région. Elle fait partie de la Fédération française des associations CRÉSUS.

Le surendettement en France

On estime entre 1 et 2 millions le nombre de foyers en situation de surendettement en France, soit entre 5 et 10 % de la population. Le phénomène a tendance à s'amplifier, en particulier à cause de la situation économique et de la multiplication des crédits (crédits à la consommation, crédits revolving, LOA, etc.).

La spécificité du surendettement est qu'il touche toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales, y compris les classes moyennes et supérieures. Contrairement aux idées reçues, le surendettement provient rarement d'une consommation excessive et irraisonnée. Les statistiques montrent que dans la majorité des cas, le surendettement commence par une accumulation de crédits destinés à payer les charges courantes, puis se déclenche suite à un accident de la vie (perte d'emploi, divorce...).

Les déclarations de surendettement à la Banque de France sont en baisse sensible depuis quelques années (181000 en 2017, 163000 en 2018, 143000 en 2019, 109000 en 2020). Cette baisse s'explique, selon nous, par un meilleur encadrement des crédits renouvelables (facteur important de surendettement), et par la multiplication des Procédures de Rétablissement Personnelles (effacement des dettes) à la place des moratoires (suspension des dettes pendant deux ans), ce qui évite aux bénéficiaires de redéposer une déclaration tous les deux ans. Il n'en reste pas moins que le surendettement reste un phénomène massif, bien que peu médiatisé.

Que fait CRÉSUS ?

Les ménages qui se retrouvent dans la spirale du surendettement sont désespérées, et le sentiment de culpabilité les pousse souvent à s'isoler, à cacher leurs problèmes le plus longtemps possible. Alors que c'est précisément en se faisant entourer et en s'y prenant tôt que l'on arrive à rétablir les situations.

CRÉSUS accompagne les personnes surendettées en les recevant individuellement :

- Nous établissons leur budget (ressources et dépenses), et nous les conseillons pour réduire ces dernières.
- Nous étudions leur situation et cherchons des solutions pour qu'elles puissent faire face au remboursement de leurs dettes.
- Nous les aidons, si besoin, à constituer un dossier de surendettement pour la Banque de France, et nous suivons le bon déroulement des plans élaborés par celle-ci.
- Nous leur apprenons les mécanismes de l'argent et des crédits. Beaucoup de personnes, même très éduquées, souffrent d'"illettrisme de l'argent".
- Lorsque cela est nécessaire, nous leur apportons une expertise juridique.
- Et surtout, nous les écoutons et nous répondons à leurs questions. Le simple fait de parler permet souvent de considérer la situation de manière objective, de reprendre espoir et de retrouver du courage.

Bilan de l'année

D'une façon générale, la demande est de plus en plus forte, du fait de la notoriété croissante de CRÉBUS dans la région, ainsi que de la multiplication des situations de surendettement, aggravées par le contexte économique actuel.

Nous avons reçu :

- 103 personnes en 2012	- 822 en 2017
- 290 en 2013	- 687 en 2018
- 494 en 2014	- 757 en 2019
- 617 en 2015	- 849 en 2020
- 965 en 2016	

En 2021, c'est **796 bénéficiaires** que nous avons accueillis et conseillés, gratuitement et individuellement.

Il faut ajouter à cela **des centaines de personnes conseillées par téléphone et par e-mail**, sans rendez-vous, mais parfois longuement et à plusieurs reprises, et qui ne rentrent pas dans ces statistiques officielles. Nous estimons que **le nombre d'appels téléphoniques au cours de l'année se situe entre 4000 et 5000**.

Les retours que nous avons de la part des bénéficiaires nous confirment que nos services sont utiles et de qualité. Nous ferons tout notre possible pour maintenir ce niveau de qualité, et pour l'améliorer encore à l'avenir.

Bénévoles

Notre équipe compte aujourd'hui **26 membres actifs, presque tous bénévoles** : 22 expérimentés + 4 en cours de formation.

La formation des nouveaux bénévoles se fait au cours des permanences, en binôme avec les bénévoles expérimentés.

Nous avons également bénéficié de 14 formations organisées par la Banque de France de Toulouse, sur des sujets variés (procédure de surendettement, inclusion bancaire, crédits, assurances, moyens de paiement, épargne, utilisation d'un compte bancaire, arnaques) qui ont été suivies par 56 bénévoles. La plupart d'entre elles ont eu lieu en visio à cause de la situation sanitaire.

Nous avons intégré plusieurs nouveaux bénévoles en cours d'année, et commencé leur formation de façon à les rendre opérationnels au plus vite.

Nous observons une forte stabilité et un réel dévouement chez les bénévoles depuis des années. Cela permet à Crésus Toulouse de bénéficier non seulement d'un excellent suivi de ses activités, mais aussi d'une expérience importante et d'une expertise professionnelle, que l'on observe rarement dans le milieu associatif.

Bénéficiaires

Nous recevons un public très divers (personnes sans emploi ou avec de faibles revenus, sans patrimoine, seules avec des enfants, etc.) , **qui va bien au-delà de celui qu'on associe traditionnellement aux aides sociales**. Nos bénéficiaires sont des personnes :

- de tous âges (de l'étudiant au retraité)
- de toutes catégories sociales et professionnelles (sans emploi, salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants, etc.)
- avec tous types de revenus (de 0 € à plus de 5000 € / mois)
- avec des situations familiales variées (en couple ou séparés, avec ou sans enfant)
- avec ou sans patrimoine (locataires, propriétaires, ou sans logement)

Notre aide est donc complémentaire de celle apportée par les collectivités locales et de beaucoup d'associations travaillant avec un public défavorisé.

La pression des créanciers, des sociétés de recouvrement et des huissiers sur les personnes surendettées est très forte. Pourtant, ces dernières attendent souvent longtemps avant de nous contacter. Par culpabilité, ils restent isolés face à leurs problèmes financiers (au point parfois de ne pas en parler à leur propre conjoint). C'est en dernier recours qu'ils font appel à une aide extérieure. Lorsque nous les recevons, **ils se trouvent donc souvent dans des conditions psychologiques fragiles** (déprime plus ou moins grave, allant jusqu'à la tentative de suicide). La plupart d'entre eux ont donc **besoin d'être reçus dans l'urgence**. C'est la raison pour laquelle nous faisons le maximum pour réduire les délais d'attente, dans la mesure de nos capacités d'accueil (locaux et bénévoles).

Crésus est une association d'urgence. C'est l'une de nos grandes spécificités. Les bénéficiaires viennent y chercher de l'aide à un moment précis de leur existence, alors qu'ils sont en difficulté. Mais comme nous venons de le voir, il s'agit d'un public de classes moyennes, éduqué, capable de se prendre en charge administrativement. L'entretien leur permet de faire un diagnostic de leur situation, de recevoir des conseils précis et, souvent, il leur donne l'occasion de parler, de crever l'abcès de la honte liée à leur situation financière. Après cet entretien, ils ont en général obtenu ce dont ils avaient besoin : un coup de pouce essentiel dans un moment difficile. Chaque bénéficiaire est averti qu'il peut reprendre rendez-vous et revenir nous voir quand il le souhaite. Certains reviennent régulièrement, mais 70% d'entre eux ne viennent qu'une fois.

Nombre de rendez-vous par bénéficiaire au cours de l'année 2021 :

- **1 seul rendez-vous : 80 %** (parmi lesquels **12 %** étaient déjà venus avant 2021, et environ **10 %** reviendront après)
 - **2 rendez-vous : 15 %** (dont **25 %** étaient déjà venus avant)
 - **3 rendez-vous ou plus : 5 %** (dont **21 %** étaient déjà venus avant)
- En résumé, **60 à 70% des bénéficiaires viennent pour un entretien unique.**

Origine géographique des bénéficiaires :

- **Commune de Toulouse : 53 %**
- **Toulouse Métropole : 77 %**
- **Haute-Garonne : 91 %**
- **Aude : 5 %**

Locaux

Nous effectuons des permanences dans **10 lieux différents** :

- dans notre local du **centre-ville** au 10 rue Jean Rancy (local fourni par la Mairie de Toulouse)
- dans notre local de **l'île du Ramier** (fourni par la Mairie de Toulouse, partagé avec l'association La Barque)
- au sein de la **CAF dans le quartier des Izards**
- à la Maison des Associations de Toulouse, à **Empalot**
- au local de l'association **SOS Familles Emmaüs à Cité de l'Hers**
- à **Lardenne** sur le site du Petit Capitole
- à la **mairie d'Aucamville**
- à la **mairie de Pechbonnieu**
- à la **mairie de Montberon**
- à **Carcassonne**

Ces locaux nous permettent aujourd'hui de répondre à une bonne partie de la demande, et leur répartition géographique permet aux personnes de l'agglomération toulousaine d'avoir accès à un lieu d'accueil relativement près de chez eux.

La permanence de Carcassonne permet de toucher une zone géographique plus étendue.

Les locaux de Rancy et du Ramier sont équipés d'un ordinateur, d'une connexion Internet, et d'un placard de rangement. Le local de Rancy est aussi équipé d'une imprimante. Nous bénéficions d'un placard de rangement à la Maison des Associations. Dans les autres locaux, il nous est impossible de laisser du matériel sur place.

Nous effectuons aussi des permanences téléphoniques de façon ponctuelle, afin d'aider les personnes habitant loin ou ne pouvant pas se déplacer.

Permanences

Une douzaine de permanences sont organisées chaque semaine, réparties sur nos locaux. Les jours et horaires des permanences peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction de la disponibilité des bénévoles. Chaque permanence consiste en 2 à 3 rendez-vous personnalisés de 1h à 1h30.

Les rendez-vous sont **gratuits**. Aucune cotisation ni adhésion n'est demandée.

Les délais d'attente sont variables, mais restent la plupart du temps raisonnable grâce à la disponibilité des bénévoles. Cependant, lorsque la liste d'attente s'allonge, la situation devient difficile à gérer. En effet, le public reçu est bien souvent en détresse, et il a besoin d'être reçu dans l'urgence.

Le pourcentage de rendez-vous non honorés reste important (17 %), bien qu'il soit en baisse depuis l'année dernière. Les relances systématiques avant les rendez-vous (e-mails, SMS, appels) permettent de le réduire. Nous déplorons qu'autant de créneaux restent inutilisés, alors que des bénéficiaires dans l'urgence doivent patienter, faute de places disponibles.

Origine

Nous travaillons beaucoup avec les assistantes sociales du Conseil Général de la Haute-Garonne (Maisons des Solidarités), qui nous transfèrent les familles en situation de surendettement, en particulier lorsque leur situation financière est complexe. Au cours de l'année, nous avons reçu presque **400 personnes venant des Maisons des Solidarités (45 % des bénéficiaires)**.

Les autres bénéficiaires nous ont connus après des recherches sur Internet (17 %), grâce à un organisme public ou une mairie (8 %), par le bouche à oreille (7 %), par d'autres associations (7 %), par la Banque de France (6 %), ou par des assistantes sociales d'entreprise (2 %).

Moins de 1 % des bénéficiaires nous ont connus grâce aux media. Il faut noter que la présence médiatique de Crésus est encore relativement faible, dans la région comme au niveau national. Cela laisse penser que le nombre de personnes dans le besoin est probablement très supérieur au nombre de demandes reçues.

Points Conseil Budget

Ce dispositif a été mis en place par le ministère des Affaires Sociales en 2016 sous la forme d'une expérimentation, dans 4 régions de France, dont la région Occitanie.

L'objectif est de proposer des lieux d'accueil où chacun puisse recevoir des conseils personnalisés et gratuits sur sa situation financière : gestion du budget, difficultés financières, surendettement, etc.

Le dispositif a été généralisé en 2019, et accompagné d'une subvention de 15.000 € par association et par an, sur une durée trois ans.

Crésus Toulouse participe à l'expérimentation depuis 2016. Nous avons de nouveau été retenus et labellisés "PCB" en 2019.

A ce titre, nous accueillons et conseillons tous les usagers qui se présentent lors de rendez-vous physiques de proximité. Cela correspond en tous points au service que nous proposons depuis notre création.

Nous avons participé à plusieurs réunions régionales, et rencontré les autres acteurs du projet : associations, collectivités locales, banques et structures étatiques.

Le grand public est encore peu informé de ce dispositif, mais nous commençons à venir voir des personnes dans ce cadre-là. Elles viennent en général d'un milieu social plus défavorisé que le public que nous avons l'habitude d'accueillir.

Depuis 2019, le versement d'une subvention annuelle relativement importante (15.000 €) change sensiblement la donne. Elle est cependant insuffisante pour embaucher un salarié à plein temps. Nous avons mis l'argent de côté et nous réfléchissons à son utilisation.

Formations au budget

Depuis quelques années, nous développons cette activité qui répond à un double objectif :

- Prévention du surendettement
- Financement de l'association, afin de garantir son autonomie financière

En 2021, nous avons effectué plusieurs formations au sein de l'institut Limayrac, qui forme des Conseillers en Economie Sociale et Familiale.

Les retours des participants et de l'institut sont très positifs, et de nouvelles formations sont d'ores et déjà prévues en 2022.

Micro-crédit

Nous avons décidé en fin d'année d'expérimenter le micro-crédit personnel, en partenariat avec le Crédit Municipal de Toulouse.

Nous ne faisons pour l'instant pas de publicité autour de ce dispositif, le réservant à des personnes dans le besoin repérées lors des permanences.

Si les résultats sont concluants, nous développerons cette offre de micro-crédit au cours de l'année 2022, en le proposant à un public plus large.

Informatique

Nous utilisons depuis nos débuts un **Intranet** qui permet à tous les bénévoles d'accéder facilement à notre système de données, avec une simple connexion Internet. Chaque bénévole peut ainsi créer ses permanences, consulter le planning et accéder aux données des bénéficiaires. Cela permet d'assurer un très bon suivi des dossiers et de se transmettre les informations en interne.

Le logiciel propose aussi un **outil de prise de rendez-vous en ligne**. Les bénéficiaires peuvent programmer leur rendez-vous seuls, à partir d'un formulaire sur notre site Internet qui leur propose les lieux et les dates de permanence disponibles. En 2021, 56 % des rendez-vous ont ainsi été pris sur Internet, ce qui représente un gain de temps considérable d'un point de vue administratif. Ce temps peut être consacré à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Nous avons également développé un **simulateur de budget** qui permet de faire un diagnostic rapide de l'endettement d'une personne. Nous l'utilisons au cours de nos permanences, et tous les internautes y ont accès à partir de notre site Internet. 136 internautes ont ainsi utilisé notre simulateur de budget en 2021, sans pour autant nous rencontrer.

Statistiques détaillées

	Bénéficiaires reçus	RDVs assurés	RDV non honorés	Permanences
TOTAL	620	796	165	506
Rancy	246	285	71	168
Ramier	125	145	38	91
MdA	5	5	1	5
Izards	68	91	11	44
Emmaüs	32	36	6	22
Aucamville	18	37	11	34
Pechbonnieu	41	48	12	31
Montberon	36	40	4	27
Carcassonne	33	36	6	25
Tél/E-mail	55	66	5	53
Tél/E-mail 2	7	7		6

Endettement brut moyen : 41152 € (sur 498 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	82	(16.47 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	91	(18.27 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	130	(26.1 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	51	(10.24 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	50	(10.04 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	44	(8.84 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	34	(6.83 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	10	(2.01 %)
Plus de 300 000 €	6	(1.2 %)

Patrimoine moyen : 5513 € (sur 620 bénéficiaires)

Moins de 10 000 €	600	(96.77 %)
Entre 10 000 et 100 000 €	7	(1.13 %)
Entre 100 000 et 300 000 €	10	(1.61 %)
Plus de 300 000 €	3	(0.48 %)

Ressources moyennes : 1509 € (sur 532 bénéficiaires)

Moins de 500 €	37	(6.95 %)
Entre 500 et 1000 €	117	(21.99 %)
Entre 1000 et 1500 €	150	(28.2 %)
Entre 1500 et 2000 €	112	(21.05 %)
Entre 2000 et 3000 €	80	(15.04 %)
Entre 3000 et 4000 €	26	(4.89 %)
Entre 4000 et 5000 €	6	(1.13 %)
Plus de 5000 €	4	(0.75 %)

Dossiers Banque de France : (sur 348 bénéficiaires)

Dossier déjà déposé avant RDV	22	(6.32 %)
Dossier déposé suite au RDV	263	(75.57 %)
Pas de dépôt de dossier	63	(18.1 %)

Issue des dossiers déposés : (sur 286 bénéficiaires)

Plan	53	(18.53 %)
Moratoire	5	(1.75 %)
Mesures imposées / recommandées par BdF	17	(5.94 %)
PRP	78	(27.27 %)

Endettement net moyen : 38373 € (sur 498 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	93	(18.67 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	90	(18.07 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	130	(26.1 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	50	(10.04 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	49	(9.84 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	40	(8.03 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	32	(6.43 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	8	(1.61 %)
Plus de 300 000 €	6	(1.2 %)

Type de dettes : (sur 491 bénéficiaires)

Crédit consommation	255	(59.58 %)	Moy.: 27039 €
Facture impayée	210	(49.07 %)	Moy.: 2381 €
Loyer impayé	186	(43.46 %)	Moy.: 6499 €
Dettes fiscales	142	(33.18 %)	Moy.: 13488 €
Crédit revolving	127	(29.67 %)	Moy.: 7129 €
Découvert bancaire	121	(28.27 %)	Moy.: 1473 €
Dettes (autres)	100	(23.36 %)	Moy.: 13186 €
Dettes CAF / organisme social	96	(22.43 %)	Moy.: 5537 €
Amendes / Condamnations	79	(18.46 %)	Moy.: 3035 €
Crédit immobilier	64	(14.95 %)	Moy.: 90017 €
Dettes famille, ami	22	(5.14 %)	Moy.: 8203 €
Dettes alimentaires	10	(2.34 %)	Moy.: 1730 €
Dettes professionnelles / RSI	10	(2.34 %)	Moy.: 16835 €
Chèque impayé	10	(2.34 %)	Moy.: 869 €
Dettes employeur	4	(0.93 %)	Moy.: 1301 €

Charges spécifiques moyennes : 531 € (sur 534 bénéficiaires)

Moins de 100 €	85	(15.92 %)
Entre 100 et 500 €	154	(28.84 %)
Entre 500 et 1000 €	257	(48.13 %)
Entre 1000 et 1500 €	29	(5.43 %)
Entre 1500 et 2000 €	6	(1.12 %)
Plus de 2000 €	3	(0.56 %)

Origine : (sur 428 bénéficiaires)

Conseil Départemental	193	(45.09 %)
Internet	72	(16.82 %)
Bouche à oreille	29	(6.78 %)
Autre association	29	(6.78 %)

Irrecevable	7	(2.45 %)	Banque de France	24	(5.61 %)
Sans suite / Clôturé	5	(1.75 %)	Autre	23	(5.37 %)
Recevable -> plan	21	(7.34 %)	Mairie	21	(4.91 %)
Recevabilité contestée par créancier	10	(3.5 %)	CAF / Organisme public	14	(3.27 %)
Irrecevabilité contestée par débiteur	0	(0 %)	Assistante sociale entreprise	6	(1.4 %)
Irrecevable - Décision BdF confirmée par JEX	0	(0 %)	Huissier	4	(0.93 %)
Irrecevable - Décision JEX après recevabilité BdF	0	(0 %)	Banque	4	(0.93 %)
Mesures contestées par créancier	2	(0.7 %)	Fédération CRESUS	3	(0.7 %)
Mesures contestées par débiteur	1	(0.35 %)	TV / radio / presse	3	(0.7 %)
En attente de pièces manquantes	21	(7.34 %)	Mutuelle / Organisme privé	2	(0.47 %)
Etat détaillé des dettes	23	(8.04 %)	Créancier non bancaire	1	(0.23 %)
Recevable -> PRP	27	(9.44 %)			
Déposé	16	(5.59 %)			

Sexe : (sur 616 bénéficiaires)

Homme	301	(48.86 %)
Femme	315	(51.14 %)

Tranches d'âge : (sur 549 bénéficiaires)

Moins de 20 ans	1	(0.18 %)
20-29 ans	90	(16.39 %)
30-39 ans	131	(23.86 %)
40-49 ans	150	(27.32 %)
50-59 ans	118	(21.49 %)
60-69 ans	41	(7.47 %)
Plus de 70 ans	18	(3.28 %)

Situation professionnelle : (sur 606 bénéficiaires)

Salarié en CDI	164	(27.06 %)
Chômeur	146	(24.09 %)
Bénéficiaire RSA	77	(12.71 %)
Sans emploi (au foyer)	52	(8.58 %)
Congé maladie / Invalide	50	(8.25 %)
Retraité	44	(7.26 %)
Salarié en CDD	34	(5.61 %)
Intérimaire	22	(3.63 %)
Travailleur indépendant	6	(0.99 %)
Etudiant	5	(0.83 %)
Fonctionnaire	5	(0.83 %)
Congé parental	1	(0.17 %)

Situation familiale : (sur 510 bénéficiaires)

Célibataire	205	(40.2 %)
Enfants à charge :	44.35 %	
Marié	97	(19.02 %)
Enfants à charge :	82.61 %	
Divorcé	92	(18.04 %)
Enfants à charge :	67.24 %	
Séparé	58	(11.37 %)
Enfants à charge :	81.63 %	
Concubin	41	(8.04 %)
Enfants à charge :	86.21 %	
Pacsé	9	(1.76 %)
Enfants à charge :	66.67 %	
Veuf	8	(1.57 %)
Enfants à charge :	33.33 %	

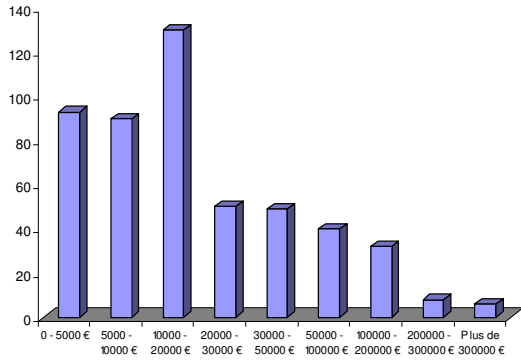
Logement : (sur 327 bénéficiaires)

Locataire	202	(61.77 %)
Hébergé	48	(14.68 %)
Propriétaire	34	(10.4 %)
Locataire HLM	32	(9.79 %)
SDF	6	(1.83 %)
Occupant gratuit	5	(1.53 %)

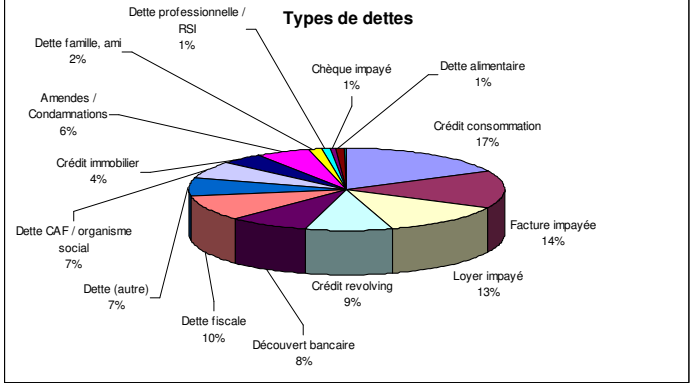
Personnes à charge : (sur 340 bénéficiaires)

Oui	227	(66.76 %)
Non	113	(33.24 %)

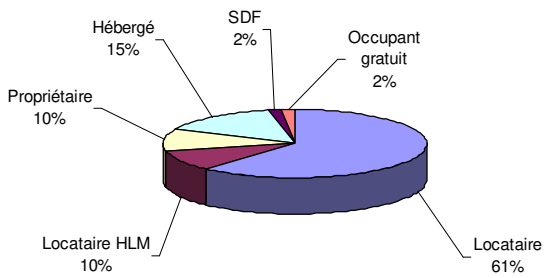
Endettement net - Moyenne : 38373 €



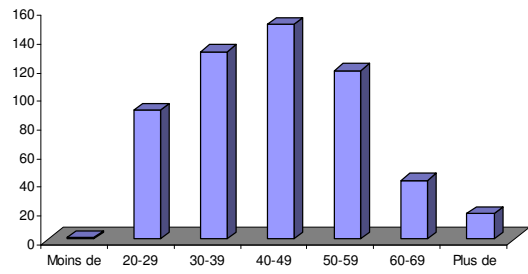
Types de dettes



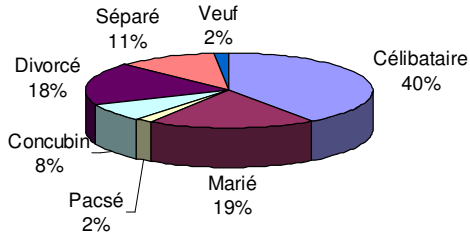
Logement



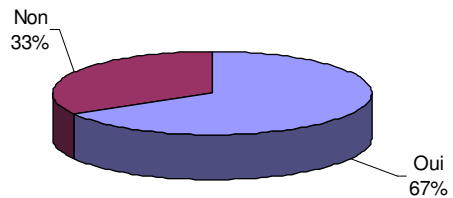
Age



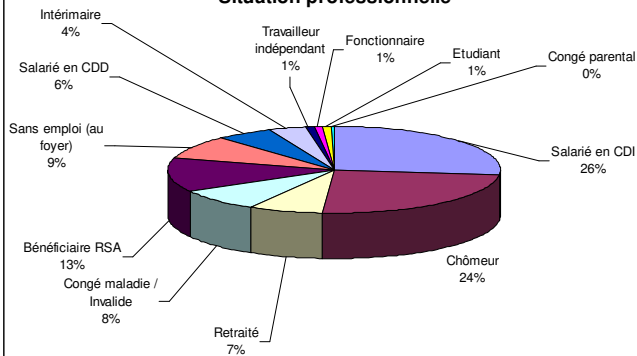
Situation familiale



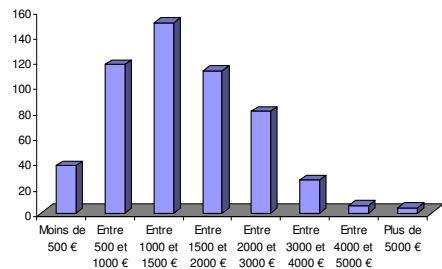
Enfants à charge ?



Situation professionnelle



Ressources mensuelles - Moyenne : 1509 €



Budget 2021 de l'association

DEPENSES

Loyers	60,00 €
Assurance	158,15 €
Téléphone / Internet	718,35 €
Frais de réunions	548,84 €
Transports	50,00 €
Matériel informatique	938,84 €
Fournitures (papeterie, timbres, clés...)	705,97 €
Frais banque	78,00 €
Hébergement Internet	113,85 €

TOTAL DÉPENSES	3 372,00 €
-----------------------	-------------------

RECETTES

Subvention Mairie Toulouse	500,00 €
Subvention Mairie Aucamville	400,00 €
Subvention CD31	0,00 €
Subvention CAF	0,00 €
Soutien Fédération CRÉSUS	0,00 €
Subvention PCB	15 000,00 €
Subvention FDVA	0,00 €
Formations facturées	280,00 €
Dons	100,00 €
Conventions signées	0,00 €

TOTAL RECETTES	16 280,00 €
-----------------------	--------------------

SOLDE	12 908,00 €
--------------	--------------------

Bilan et objectifs pour 2022

L'année 2021 a encore été fortement impactée par le contexte sanitaire, avec moins de bénévoles disponibles et des permanences perturbées à chaque vague de COVID. Mais globalement, nous avons pu poursuivre nos activités de manière continue tout au long de l'année.

L'implication forte de bénévoles fidèles depuis de nombreuses années donne à l'association une stabilité confortable et une expertise reconnue par tous nos partenaires.

L'association a lancé en fin d'année, pour la première fois, une offre de micro-crédit, que nous développerons en 2022 si les retours sont positifs.

L'objectif pour l'année à venir sera de poursuivre notre développement régulier, notamment par le recrutement et la formation de nouveaux bénévoles, afin de faire face à la demande toujours forte.